



Service diocésain des pèlerinages

18 rue Mégevand

25041 BESANÇON Cedex

Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59

pelerinages@diocese-besancon.fr

Agrément tourisme IMO25100008



TRO BREIZH

du 28 août au 5 septembre 2024

Le Tro-Breizh est un pèlerinage né au Moyen-Age qui permet d'honorer les 7 Saints fondateurs du Christianisme en Bretagne. Il emmenait les croyants autour de la Bretagne pour y prier devant les reliques des sept saints et évêques fondateurs du pays dans chacune de leurs villes : à Dol-de-Bretagne, Saint Malo, Saint Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper et Vannes.

Le trajet de plus de 500 km se faisait à pied et en groupe, l'organisation des étapes était généralement assurée par les moines.

Tout Breton devait effectuer le Tro-Breizh pour gagner son paradis...

Jour 1 - Mercredi 28 août

Très tôt le matin possibilités de départ depuis Luxeuil, Vesoul, Rioz, Besançon et le foyer Ste Anne à Montferrand le Château. Route en direction du Morbihan. Arrivée à Vannes en fin d'après-midi pour la découverte de la cité de Saint-Paterne. Visite de la cathédrale avant de rejoindre la Maison diocésaine Montcalm située au cœur de la vieille ville.

Jour 2 - Jeudi 29 août



Célébration d'entrée en pèlerinage avant un départ pour Ste Anne d'Auray, Yvon Nicolazic en 1623 dans le hameau de Keranna fut le témoin de la première apparition d'Anne, mère de la vierge Marie. Cette apparition donna naissance à ce grand sanctuaire breton. Poursuite de la route vers la Chapelle des Sept saints d'Ederven pour une marche de 13 km autour de la Ria d'Etel, entre mer et rivière. Retour à la Maison diocésaine Montcalm.

Jour 3 - Vendredi 30 août

Départ pour Quimper à la rencontre de St Corentin et de sa belle cathédrale puis poursuite vers les Monts d'Arrée, marche de 12 km de St Rivoal au Mont St Michel

de Brasparts en sous-bois. Route pour Landevennec pour la visite guidée de l'ancienne abbaye avant de rejoindre l'hébergement du Juvénat N-D à Chateaulun.

Jour 4 - Samedi 31 août

Départ pour Guimiliau à la découverte de son superbe enclos paroissial et son Centre d'interprétation des enclos paroissiaux. Poursuite vers Saint-Pol-de-Léon, visite guidée de sa cathédrale avant la marche de 15 km entre Plouezoc'h et la pointe Annalouesten, belle marche en bordure de littoral... Route pour Locquirec à la maison religieuse Ile Blanche. En soirée temps de rencontre avec le responsable de l'Association Mon Tro Breizh.



Jour 5 - Dimanche 1^{er} septembre

Départ pour Tréguier, célébration dominicale à la cathédrale St Tugdual avant de rejoindre Kermaria-an-Iskuit, marche des Trois Chapelles de 13 km, découverte de trois chapelles typiquement bretonnes. Retour à l'hébergement Ile Blanche à Locquirec.

Jour 6 - Lundi 2 septembre

Départ pour St Brieuc et découverte de sa cathédrale avant la marche de 15 km, tour de la baie d'Arguemon, chemin côtier qui conduira le groupe à l'hébergement à l'Abbaye St-Jacut de la Mer (hébergement pour trois nuits).



Jour 7 - Mardi 3 septembre



Départ pour l'estuaire de la Rance, marche de 16 km du hameau de La Passagère à St Malo, le long de la Rance pour rejoindre la cité corsaire, découverte de la cathédrale, temps libre, dîner dans la vieille ville. Retour à l'Abbaye St Jacut de la Mer en début de soirée.

Jour 8 - Mercredi 4 septembre

Départ pour l'anse du Berger, marche de 8 km en bordure de littoral jusqu'à Cancale en passant par la pointe du Grouin. Poursuite vers Dol de Bretagne avec une courte halte au Mont Dol. A Dol de Bretagne, découverte de la Cathédrale et visite du musée cathédraloscope avant le retour à l'hébergement à St Jacut de la Mer.



Jour 9 - Jeudi 9 septembre

Route de retour en Franche-Comté.

- Ce programme peut être sujet à modification par vos guides en fonction des impératifs locaux.
- Des temps spirituels vous seront proposés notamment aux départs des marches et dans les lieux cultes qui jalonnent ces différents chemins empruntés, ceux-ci vous seront annoncés ponctuellement par vos animateurs.
- Ce pèlerinage s'adresse à des personnes pratiquant régulièrement la marche sur des sentiers divers (cailloux, pierres...) avec parfois des dénivelés et un enchaînement de plusieurs jours successifs de marche.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

9 jours / 8 nuits Base chambre double	Chambre individuelle Supplément : 110 €
50 places disponibles	Acompte 308 €
925 €	Solde avant le 27 Juillet
Père Norbert PETOT-Christine CHORVAT-Michel BARBOTTE- Colette PERRET	
Carte vitale et carte d'identité à jour.	

Ce prix comprend :

- L'assurance rapatriement et annulation
- Le transport
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- Les entrées dans les sites et musées mentionnés au programme

Ce prix ne comprend pas :

- Les offrandes lors des célébrations
- Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels.
- Les éventuels surcoûts sur place liés à des événements indépendants de notre volonté (conditions météo...)



INSCRIPTION :

-Aucune réservation ne peut être retenue par téléphone, l'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte (30% du coût global).

-Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse.

-Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

-Le solde du pèlerinage est à verser trente jours avant le départ. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement.

-Le courrier de départ avec les consignes de départ vous seront envoyées par mail. Si vous préférez un envoi postal, merci de joindre des timbres.

- Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit : d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (Les sommes avancées seront remboursées),
- d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Toute annulation doit être notifiée au service des pèlerinages.

En cas de maladie, accident... sur présentation d'un certificat médical, seront retenus :

- 30 € pour les frais de dossier. (55 € pour un couple)
- 25 € par personne pour l'assurance annulation.

ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT : La brochure multirisque est disponible sur demande au Service des Pèlerinages.

RESPONSABILITES :

Le service des pèlerinages ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que les tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge de pèlerin.

Le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport, bon état de santé (selon les voyages).

Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour un bon déroulement de pèlerinage.



Service diocésain des pèlerinages

18 rue Mégevand

25041 BESANÇON Cedex

Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59